

Conseil d'administration du 28 septembre 2018

Sont présents ou représentés : Raphaële Mouren, Marthe Paquant, Tristan Vigliano, Julien Lebreton, Christine de Buzon, Élise Rajchenbach, Florence Bonifay, Jean Vignes, Gilles Polizzi, Isabelle Fabre, Olivier Guerrier, Véronique Duché, Trung Tran, Nora Viet.

Sont excusés : Jean-Claude Arnould, Jean-Raymond Fanlo, Véronique Ferrer, Hugues Daussy, Évelyne Berriot-Salvadore, Michèle Clément, Pascale Mounier.

La séance est ouverte à 15h00.

1. Notre prochaine assemblée générale

Le jeudi 21 mars auront lieu : de 14h à 15h, le prochain CA ; de 15h à 16h30, la visite de la BM ; de 16h30 à 18h30, l'assemblée générale (horaires et lieu à confirmer). Le vendredi 22 mars aura lieu la journée « Claude Longeon, l'humanisme forézien et la Renaissance européenne », organisée par Élise Rajchenbach. On préviendra très vite les adhérents. Raphaële Mouren prendra contact incessamment avec la bibliothèque de Saint-Étienne. On évoque la possibilité d'exposer à la BU les ouvrages de Claude Longeon. On envisage aussi une collaboration avec la DIANA.

Élise Rajchenbach présente un pré-budget. Elle ne sait toujours pas de quel montant est la subvention de l'UJM. On compte sur 1000 euros de l'IHRIM, principalement pour défrayer les conférenciers. RHR prendrait notamment en charge les repas et les hôtels des invités n'intervenant pas : l'association s'engage pour 1000 euros, 1500 euros au maximum.

2. La revue : prochains numéros

Le numéro n° 87 (décembre 2018) est sur le point d'être achevé : un gros numéro avec 10 articles (4 *varia*, 6 articles sur « Traductions en partage »), 6 comptes rendus, 1 résumé de thèse, 1 *in memoriam* Myriam Habert.

Le numéro 88 (juin 2019), sur les bibliothèques de la Renaissance, est coordonné par Raphaële Mouren et Anne Réach-Ngo. 8 articles sont prévus. 2 articles ont été reçus, à expertiser : l'un sur Montaigne, l'autre sur l'affaire Gauffredy.

Le numéro 89 (décembre 2019) sera un numéro de *varia* ; le numéro 90 (juin 2020) portera sur la journée Longeon (les textes doivent être rendus par Élise Rajchenbach le 1^{er} février).

On demandera à Nora Viet si le numéro de décembre 2019 doit ou peut inclure des articles sur Boccace, en préparation de la journée Boccace, comme cela s'était fait pour le colloque François I^{er}.

On rappelle que, pour des raisons financières, tous les numéros ne peuvent être trop volumineux.

3. Situation financière de l'association

La situation financière de l'association est excellente. Il y a actuellement 8147 euros sur le compte courant. 63 cotisations individuelles (11 nouveaux adhérents), dont 21 avec la revue imprimée ; 65 institutions abonnées (5 nouvelles institutions). Les revenus CAIRN du 1^{er} semestre sont de 1598 euros ; les clics diminuent un peu (le prochain numéro sera annoncé sur Fabula)... On fera un virement de 3000 euros sur le livret A. Florence Bonifay propose de passer à la banque en ligne, ce qui est accepté à l'unanimité.

Christine de Buzon rappelle qu'après la publication de chaque numéro par CAIRN, nous pouvons récupérer les fichiers mis en forme pour mise en ligne future ailleurs ; il était convenu qu'on les déposerait sur Persée, elle cite aussi JSTOR. Trung Tran doit les envoyer à Persée. Il est important de les stocker, pour le cas où CAIRN viendrait à disparaître. Florence Bonifay écrira à CAIRN en ce sens.

4. Questions diverses

Pour la base ELR, la convention avec l'Université de Caen est en cours de finalisation. Les données sont en train de migrer. Reste à régler la question des romans et de la base Berquin : on demandera à Michèle Clément si elle a pu solliciter les services informatiques de l'IHRIM.

La séance est levée à 17h.